

M.É.R.ASSOCIATION

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion tenue au Site DAKARA

Date : 8 août 2026

OBJET :

**Rattachement des activités DEXTEREXPRESS,
VAGABONDS DU ROAD TRIP et MY HÔTES à
MALIKASSOCIATION.**

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'an deux mille vingt-six, le **8 août 2026**, au **Site DAKARA**, les membres de **M.É.R.Association** se sont réunis en Assemblée Générale afin d'examiner et de statuer sur le rattachement de trois activités au sein de l'organisation associative.

La séance est ouverte sous la présidence de :
Monsieur Roger-Lee Ventôse-Simon
Président de M.É.R.Association et Président de Malikassociation

Est également présente :
Madame Germaine Ventôse-Simon
Vice-Présidente de Malikassociation

Les personnes présentes déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour et être en mesure de délibérer sur les questions soumises à l'Assemblée.

II. ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale est appelée à examiner le point suivant :

Rattachement à Malikassociation des trois activités suivantes :

1. **DEXTEREXPRESS**
2. **VAGABONDS DU ROAD TRIP**
3. **MY HÔTES**

ainsi que la définition de leur organisation administrative, opérationnelle et financière dans le cadre de la **Ligue associative**.

III. RAPPEL DU PROJET ASSOCIATIF

Le Président rappelle que **M.É.R.Association** et **Malikassociation** participent au fonctionnement de la **Ligue associative** et que le développement d'activités économiques ou de services doit permettre de soutenir durablement les actions et projets poursuivis par les structures associatives.

Dans cette perspective, il est proposé de clarifier l'organisation des activités afin que leur rattachement, leur gestion et leur contribution au financement des projets de la Ligue associative soient clairement établis.

IV. RATTACHEMENT DE DEXTEREXPRESS

L'Assemblée examine le rattachement de l'activité **DEXTEREXPRESS à Malikassociation**. Cette activité est notamment destinée aux opérations de :

- logistique ;
- transport et acheminement de fret ;
- relais et transferts de marchandises ;
- déménagement ;
- soutien logistique aux différents sites et activités de la Ligue associative.

Après présentation du projet, l'Assemblée reconnaît le rattachement de **DEXTEREXPRESS à Malikassociation**, sous réserve du respect des obligations administratives, comptables, fiscales, réglementaires et professionnelles applicables à son activité.

V. RATTACHEMENT DE VAGABONDS DU ROAD TRIP

L'Assemblée examine ensuite le rattachement de l'activité **VAGABONDS DU ROAD TRIP** à **Malikassociation**.

Cette activité est notamment destinée au développement de services liés :

- à la location de camping-cars ;
- à la location d'autocars et PL (vspa);
- aux séjours et déplacements ;
- aux projets de mobilité développés dans le cadre de la Ligue associative.

Après présentation du projet, l'Assemblée reconnaît le rattachement de **VAGABONDS DU ROAD TRIP** à **Malikassociation**, sous réserve du respect des obligations administratives, comptables, fiscales, réglementaires et professionnelles applicables.

VI. RATTACHEMENT DE MY HÔTES

L'Assemblée examine enfin le rattachement de l'activité **MY HÔTES** à **Malikassociation**.

Cette activité est notamment destinée au développement :

- de l'accueil ;
- de l'hébergement ;
- des séjours ;
- des excursions ;
- des services d'accueil liés aux activités de la Ligue associative.

Après présentation du projet, l'Assemblée reconnaît le rattachement de **MY HÔTES** à **Malikassociation**, sous réserve du respect des obligations administratives, comptables, fiscales, réglementaires et professionnelles applicables à cette activité.

VII. ORGANISATION FINANCIÈRE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée rappelle que les trois activités rattachées à Malikassociation ont vocation à contribuer au financement et au développement des actions de la **Ligue associative**.

Les recettes et dépenses de chaque activité devront être enregistrées et suivies conformément aux règles comptables applicables.

Les éventuels excédents dégagés par les activités :

- **DEXTEREXPRESS ;**
- **VAGABONDS DU ROAD TRIP ;**
- **MY HÔTES ;**

ont vocation à être réinvestis ou affectés au financement des missions, actions, équipements, infrastructures et projets de Malikassociation et de la Ligue associative.

Aucun excédent ne pourra être distribué à titre personnel aux dirigeants, membres ou bénévoles, conformément au caractère associatif et à l'objet poursuivi par la structure.

VIII. RÉOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après discussion, l'Assemblée Générale décide :

PREMIÈRE RÉOLUTION

De valider le principe du rattachement à
Malikassociation des activités suivantes :

DEXTEREXPRESS

VAGABONDS DU ROAD TRIP

MY HÔTES

DEUXIÈME RÉOLUTION

De confirmer que ces activités seront exploitées
et administrées dans le respect de l'objet et des
intérêts de Malikassociation ainsi que des
orientations générales de la **Ligue associative**.

TROISIÈME RÉOLUTION

De confirmer que les éventuels résultats bénéficiaires de ces activités auront vocation à contribuer au financement, au développement et à la pérennisation des actions de la **Ligue associative**, sans distribution personnelle des excédents.

QUATRIÈME RÉOLUTION

De donner mandat au Président afin d'effectuer, lorsque nécessaire, toutes les démarches administratives, comptables, fiscales, contractuelles ou réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

IX. ADOPTION

Les résolutions ci-dessus sont soumises à l'Assemblée Générale et sont **adoptées à l'unanimité des personnes présentes et habilitées à prendre part au vote.**

Aucune opposition ni abstention n'est enregistrée.

X. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale.

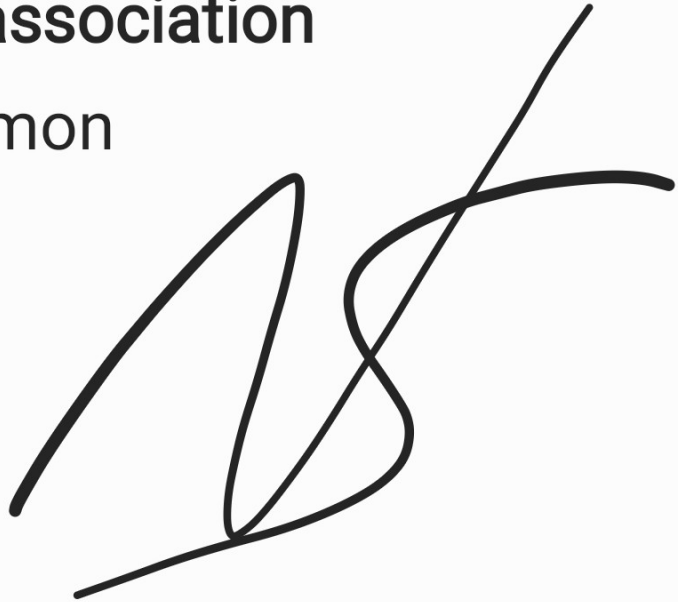
Le présent procès-verbal est établi afin de constater les décisions prises et pourra être conservé dans les archives administratives de **M.É.R.Association** et présenté, lorsque nécessaire, aux organismes, partenaires ou administrations concernés.

Fait au Site DAKARA, le 8 août 2026.

**Le Président de M.É.R.Association
et Président de Malikassociation**

Roger-Lee Ventôse-Simon

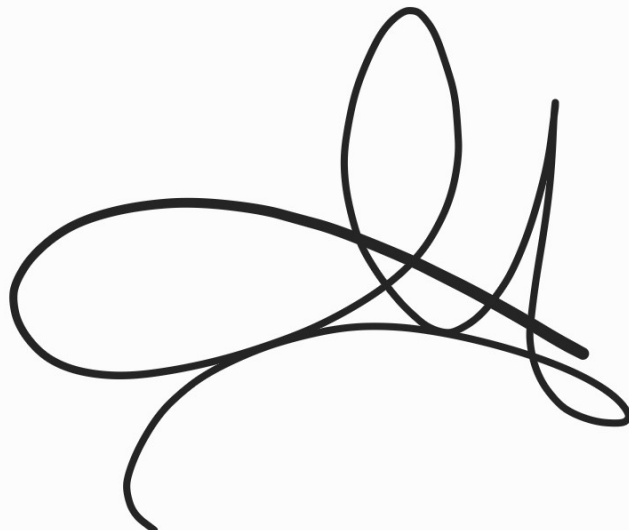
Signature :

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'R' and a long, horizontal stroke extending to the right.

La Vice-Présidente de Malikassociation

Germaine Ventôse-Simon

Signature :

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, looping 'G' and a long, horizontal stroke extending to the right.